Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 34 (2007)

Heft: 138

Artikel: Procès-verbal, 13 octobre à Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-245150

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbal, 13 octobre à lausanne.



Fédération romande et interrégionale des Patoisants

Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants, Fédération Internationale des Locuteurs du Francoprovençal, Savoyard ou Franc-Comtois FRIP-FILFSF

Conseil du samedi 13 octobre 2007 à Lausanne

Présents. Marc BRON, Président (Lou Rbiolon, Savoie); Jean-Louis CHAUBERT, Trésorier, Pierre GUEX (AVAP, Vaud), Maurice JOBIN (Jura), Enrico TOGNAN (CTV, Val d'Aoste), Alexis BETEMPS (Centre d'Etudes Francoprovençales, Val d'Aoste), Placide MEYER et Joseph COMBA (Fribourg), Gisèle PANNATIER et Gilbert BELLON (FVAP, Valais), Ornella de PAOLI (Effepi, Piémont), Eric FLUCKIGER (Glossaire Neuchâtel).

Excusés. R. Gruffaz (Savoie), M. Seuret (Jura), M. Freymond (Vaud), F. Busser (UPLR, Banvillars, France) et Bruno Tessa (Piémont).

- 1 Accueil. Il est 13 heures 40 quand le président Marc Bron ouvre la séance par quelques mots d'accueil et de bienvenue en savoyard.
- 2 Procès-verbal de la réunion précédente. Les nouveaux statuts adoptés lors de l'assemblée générale du 12 mai 2007 sont distribués par le président. M. Fluckiger souhaite revenir sur la dénomination de la Fédération.

Après un riche échange de vue, il est décidé de mettre en première position l'appellation historique et populaire de Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants et de lui adjoindre celle plus technique de Fédération Internationale des Locuteurs du Francoprovençal, Savoyard ou Franc-Comtois, cette deuxième appellation étant de nature à faciliter l'organisation de la fête de 2009 en Savoie. La dénomination globale de la Fédération pourrait être revue à partir du mois d'octobre 2010.

D'autre part, concernant le compte-rendu de la séance précédente, au point 8 des activités des fédérations, Fribourg précise que c'est l'association ALPART qui est à l'origine de la publication en patois gruyérien de l'album de Tintin : « L'afére Tournesol », réalisée par Joseph Comba, président de la société des patoisants de la Gruyère. Le Valais signale quant à lui que « Chanson de la Montagne » est le nom de la structure qui a organisé la fête cantonale.

Après prise en compte de ces modifications, le Procès-Verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport du Président

3.1 – Fêtes internationales

Marc Bron fait une brève présentation de la fête internationale du francoprovençal dans les Monts du Lyonnais des 8 et 9 septembre 2007. Une fête très riche et bien réussie, une forte implication de la population locale. Il rappelle qu'à propos de fêtes internationales, deux cycles se superposent : un cycle quadriennal, où la fête est organisée depuis des décennies par notre fédération, et un cycle annuel plus récent, qui a démarré à la fin des années 1970 et qui tourne sur les trois années situées entre deux fêtes quadriennales. La succession des fêtes respecte en général l'ordre quadriennal suivant :

- Fête de la Fédération Romande (la plupart du temps en Suisse)
- Fête en Val d'Aoste, Fête en Savoie et Fête en Piémont.

La prochaine fête de la Fédération, en 2009, a été proposée aux Savoyards, qui l'ont acceptée, et qui ont parallèlement laissé leur tour en 2007 aux Lyonnais, qui n'avaient jamais organisé de fête jusque-là.

Le président a proposé de réfléchir à une succession plus globale. Dans l'attente d'une éventuelle solution, le conseil d'administration est conscient qu'il y a un intérêt dans ces rencontres populaires internationales annuelles, et donc encouragera les sociétés ou associations membres à y participer. Placide Meyer remarque cependant que les acteurs vieillissent et que si certaines sociétés ne sont pas toujours très présentes, ce n'est pas par manque d'intérêt pour ces fêtes. Par ailleurs, il est rappelé que toute association peut organiser des rencontres quand elle le souhaite. Il serait bon de connaître ces dates une année à l'avance.

3.2 – Fête de 2009

La Commune de Bourg-Saint-Maurice en Savoie a répondu favorablement à la demande conjointe de la Fédération des Groupes de Langue Savoyarde Lou Rbiolon et de l'association locale Patrimoine Borain pour recevoir notre fête en 2009. Une réunion de travail devra être programmée cet automne.

Concours. Eric Fluckiger présente un document pour actualiser le règlement du concours. Il a pris bonne note des remarques faites par le conseil et proposera pour la séance du mois de mai 2008 un règlement qui devrait être pérenne, de manière à ne pas avoir obligatoirement à en débattre à chaque concours.

Mainteneurs. Cette distinction honore ceux qui ont beaucoup œuvré pour le patois. Il est demandé aux présidents de chaque fédération de présenter environ trois personnes pour recevoir cet insigne.

3.3 – Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Comme décidé lors de notre dernière séance, Marc Bron a alerté les responsables des groupes présents dans ce grand ensemble genevois. Il a reçu une réponse des groupes savoyards, mais pas des groupes basés à Genève, dont les responsables sont MM. Kolly pour les Fribourgeois et Zermatten pour les Valaisans. L'idée est de présenter un projet culturel linguistique commun dans ce grand Projet international. Il faudra les contacter à nouveau.

- 3.4 Bulletin. Les responsables de L'Ami du Patois font connaître qu'ils n'ont toujours pas reçu la présentation de certaines associations membres de la FRIP-FILFSF, alors que cette dernière avait été demandée dans le compte rendu de la réunion du 14 octobre 2006. Il est décidé d'envoyer un courrier aux présidents de ces associations.
- 3.5 Tour d'horizon des fédérations. Le président demande que les présentations de l'activité de chaque secteur soient préparées à l'avance et par écrit, puis qu'elles lui soient transmises, de façon à gagner du temps en réunion et à être plus précis dans le compte rendu global. Proposition acceptée.

4 - Tour d'horizon des nouveautés

Fribourg: Un journal quotidien, « La Liberté », publie tous les 1^{er} et 3e mardis de chaque mois un article en fribourgeois avec sa traduction.

Valais: Il y a cinq minutes en valaisan le premier lundi de chaque mois sur « Rhône FM », radio régionale.

Piémont : La langue est présente sur une télévision internet, il y a des leçons. Le sigle est ORSO (Orco – Soana). Un livre a aussi été publié : Lingue storice del Piemonte, c'est-à-dire Langues historiques du Piémont.

Cette année sera aussi la 26e année du concours scolaire dont la remise des prix est prévue le dernier vendredi de mai et où une classe de Savoie et une de Suisse seraient les bienvenues. Elles pourraient être hébergées deux jours.

Vaud: Des cours vont être donnés à 35 élèves, ainsi qu'à un groupe de 5 à 8 personnes et une introduction au patois pour des filles de 12-13 ans qui font de l'artisanat à Moudon.

Jura: Le premier loto de l'amicale des patoisants du district de Moûtier a été un succès financier.

Un glossaire français-patois a été réalisé et il y a du théâtre (Taignon, Ajoie). On signale également le 50e anniversaire de l'amicale des Vadais. Enfin une rencontre est prévue le 30 octobre avec le ministre de l'Education du canton du Jura.

La prochaine réunion sera l'assemblée générale de la Fédération. Elle est fixée au samedi 17 mai 2008, à 13h30 au Buffet de la gare de Lausanne.